Colloque FIPHFP – 12 décembre 2022 – session 3

Thème de la session :

Comment je peux être accompagné par, à la fois, des prestataires et également sur le plan financier comment je peux être aidé aussi dans cette démarche.

# Animation du déroulé de la session

## Question du modérateur : « **La DINUM peut-elle nous recommander une approche permettant d’aborder ces sujets ?** »

Réponse DINUM :

Pour envisager un accompagnement par un prestataire, il faut savoir quelle forme d’accompagnement est attendue et quand ?

Donc, commencer par identifier les actions sur lesquelles un besoin d’accompagnement externe est envisagé. Par exemple,

À partir de la démarche d’élaboration du schéma pluriannuel d’amélioration et de la déclinaison en plan d’actions : qui va permettre d’identifier des actions d’amélioration de l’accessibilité et de les positionner dans le temps …

En synthèse, rappelons que le schéma pluriannuel présenté précédemment (dans ce colloque) décline la **Stratégie d’amélioration de l’accessibilité des productions numériques de mon organisme**

* Champ d’application : Inventaire de mes productions   
  + cible : volumétrie (nb utilisateurs x nb utilisations)  
  + situation : stable, en évolution, récent ou nouveau
* Leur état de conformité
  + Totalement conforme : objectif atteint
  + Partiellement conforme : défauts identifiés et à corriger
  + Non conforme : situation inconnue
* Capacité à produire : Organisation et acteurs concernés (acteurs internes)
* Évaluation des connaissances et compétences des équipes internes de l’organisation
* Les plans d’actions : quelles priorités et quand : 1ère, 2e ou 3e année

Cela permet d’identifier : les sujets pour lesquels un accompagnement serait à envisager et dans quel objectif temporel de réalisation (cette année, l’année prochaine, ou plus tard ?)

## Question du modérateur : « **Pouvez-vous nous donner des exemples concrets d’action pouvant être demandée à un prestataire ?** »

Réponse DINUM :

Les actions vont dépendre du rôle des acteurs dans l’organisation et du besoin d’accompagnement de ces acteurs

1. Pour les équipes qui délivrent une production numérique

* **Besoin en sensibilisation et en formation :** plusieurs thèmes de formation
  + Pour ceux qui produisent les services et, également les contenus numériques proposés par les services :
    - Éditeurs de contenus (numériques) : articles, documents, rapports, médias, …
    - Concepteurs, designers, développeurs, testeurs, intégrateurs, administrateurs de mise en production, …
    - Inspecteurs / évaluateurs de l’accessibilité numérique (auditeurs)
  + Pour ceux qui assurent le support aux utilisateurs et devront répondre aux besoins de solutions alternatives adaptées (sollicitations reçues par les canaux de contact)
  + Pour le/les référents accessibilité numérique
* **Besoin en audits d’accessibilité numérique :** plusieurs formes d’audit
  + Audits partiels pour identifier les défauts d’accessibilité des livraisons numériques
  + Contre-audits pour vérifier l’effectivité de correction des défauts
  + Audit de contrôle pour établir une déclaration d’accessibilité
* **Besoin en accompagnement pour pallier aux défauts d’accessibilité**

L’origine des défauts est majoritairement due à 3 causes :

* + le code source des développements
    - Accompagnement des équipes de développement par un expert en développement accessible
  + des contenus non accessibles (documents, média vidéo ou audiovidéo)
    - Accompagnement des équipes réalisant des contenus par un expert en réalisation de contenus accessibles
  + Une conception ne répondant pas aux exigences d’accessibilité (souvent le cas, quand on vérifie l’accessibilité juste avant la mise en ligne du service)
    - Accompagnement des équipes par un expert en design de service répondant aux exigences d’accessibilité (en fonction de l’étape du cycle : maquette, prototype, recherche utilisateur, tests utilisateurs, …)

1. Pour la stratégie de mise en accessibilité des services numériques de l’organisme

* **Besoin en accompagnement pour élaborer un schéma pluriannuel de mise en accessibilité**

*J’en profite pour vous signaler que le pôle design des services numériques de la DINUM organise régulièrement des ateliers ouverts aux agents publics, sur le design, la recherche utilisateur, la mise en accessibilité des documents, la conception de services numériques accessibles, la réalisation d’audit, etc. Des enregistrements de ces formations sont mis à disposition en vidéos accessibles sur* [*design.numerique.gouv.fr*](https://design.numerique.gouv.fr/formations/) *avec le calendrier des prochaines séances.*

*Et j’anticipe votre prochaine question, sur les aides financières du FIPHFP, en passant la parole à Marc*

## Question du modérateur : « **Quelles aides financières peut apporter le FIPHFP sur des prestations relatives à ces besoins ?**»

Réponse FIPHFP :

*Intervention de Marc DESJARDIN*

*…*

## **Séance de questions/réponses avec les participants**

*…*

## Avant la fin de la session,

## Question du modérateur : « **Pour terminer cette session, quelques mots de conclusion ?** »

Réponse DINUM :

Pour conclure, je rappellerai un des principes sur lequel communique régulièrement le pôle design des services numériques  de la DINUM : *« la nécessité de prendre en compte l’accessibilité le plus en amont possible, dès la conception, dans le design. Ça coûte également beaucoup moins cher et évite que le service publié soit inutilisable. Pour cela, il faut également vérifier l’accessibilité avec des tests par des utilisateurs handicapés car on est humain et biaisé par nos propres sens : Rien ne vaut l’utilisateur réel. »*

Réponse FIPHFP :

*conclusion de Marc DESJARDIN*

## *Fin de la session 3*